

vereinten Anstrengungen des Therapeuten, des Fursorgers und des Umgebungsmilieus, und schließlich vom Zeitpunkt des Therapiebeginns. Wohlverstanden, charakteristische Differenzen bestehen trotzdem zwischen den verschiedenen Methoden. Sie beziehen sich in erster Linie auf die Qualität der erreichten Besserung, die Dauer und die Kosten der Behandlung. Wir besitzen heute noch keine ausreichenden wissenschaftlichen Kriterien, nach denen die Indikationsstellung einer bestimmten Behandlungsmethode im Einzelfall vorgenommen werden könnte. Unsere Kenntnis der Wirkungsmechanismen der diversen Therapieverfahren ist noch recht unvollständig. Zweifellos wird deren systematische Untersuchung von großer praktischer Bedeutung sein.

(Literaturnachweis kann beim Autor angefragt werden.)

La prévention de l'inadaptation professionnelle

Par *G. Goumaz*¹

(Exposé présenté le 16 mars 1961 devant l'Assemblée générale de la Société genevoise de Prophylaxie mentale)

Dans cet exposé nous nous limiterons aux difficultés d'adaptation que peut rencontrer l'adolescent au moment où il accède ou essaie d'accéder à la vie professionnelle. Nous ne parlerons donc pas des inadaptations professionnelles de l'adulte qui, lorsqu'elles ne découlent pas simplement des difficultés rencontrées pendant l'adolescence ou l'enfance ressortissent à la pathologie, à la psychiatrie plus qu'à la psychologie professionnelle. Nous ne parlerons pas non plus des problèmes posés sur le plan professionnel par les infirmes de l'intelligence, débiles, arriérés profonds, etc. Leur inadaptation est pour ainsi dire acquise à l'avance et tous nos efforts en leur faveur doivent tendre surtout à les adapter, à les intégrer professionnellement selon leurs faibles possibilités. C'est avant tout, croyons-nous, un problème d'équipement sous la forme d'ateliers: ateliers d'occupation, sans ambition de rendement ou de gain pour ceux qui n'auront jamais aucun pouvoir de concurrence sur le marché du travail; ateliers de formation pour ceux qui, après un entraînement prolongé, ont quelque chance de pouvoir s'adapter à des tâches simples dans le secteur industriel ou artisanal.

Que faut-il entendre par inadaptation professionnelle?

Il ne semble pas exister, à quelques exceptions près qu'il convient peut-être de réserver, une inadaptation qui soit de nature spécifiquement professionnelle et qui ne puisse être rattachée, d'une manière ou d'une autre, à d'autres difficultés plus générales, intéressant l'ensemble de la personnalité et d'autres

¹ Adresse de l'auteur: *Gaston Goumaz*, licencié en psychologie, St-Jean 73, Genève.

secteurs de l'activité et du comportement humain que la vie professionnelle seule. On constate, en effet, dans la plupart des cas, que l'adolescent qui échoue à s'adapter à une vie professionnelle normale, à l'apprentissage d'un métier, a rencontré antérieurement, ou rencontre encore, d'autres difficultés d'adaptation touchant plus particulièrement au domaine scolaire, familial ou social, difficultés dont l'échec professionnel n'est qu'une manifestation supplémentaire.

Il est donc artificiel d'isoler l'inadaptation professionnelle et de l'étudier indépendamment de phénomènes semblables. En corollaire, il va de soi que tout effort entrepris à un âge antérieur, dans le but de prévenir une quelconque inadaptation ou d'y remédier, ne peut que porter des fruits dans le domaine professionnel aussi. Plutôt que d'inadaptation professionnelle, il vaudrait mieux parler des aspects professionnels de l'inadaptation et dire que ce n'est pas tant celle-ci que nous cherchons à prévenir, mais beaucoup plus ses effets sur le plan professionnel.

Quelles sont les causes les plus fréquentes des inadaptations professionnelles? Nous pouvons distinguer ici quatre groupes principaux :

I. Il y a ceux qui échouent par incapacité, parce qu'ils ont choisi un métier dont les exigences sont sensiblement en-dessus de leurs capacités intellectuelles ou manuelles. Dans ce cas l'échec est généralement total et bien avéré; bien souvent, une réorientation en fonction des capacités réelles permet de résoudre le problème et de réadapter l'individu.

II. Il y a ceux qui, bien que doués d'une intelligence et d'aptitudes suffisantes pour le métier choisi, échouent cependant par insuffisance de la préparation scolaire, par défaut d'automatisation des connaissances élémentaires. Généralement l'échec est localisé aux cours professionnels dont l'enseignement est basé en grande partie sur les acquisitions scolaires. Il faut inclure dans ce groupe tous ceux dont la scolarité a été perturbée par des insuffisances de nature spécifique, indépendantes du niveau intellectuel et qui, de ce fait, terminent leurs classes avec un retard parfois considérable sur le programme normal. C'est le cas, par exemple, des enfants dyslexiques dont la dyslexie n'a pas été dépistée en temps utile et qui n'ont pu constituer un bagage intellectuel et scolaire suffisant.

III. Il y a ceux qui, bien que suffisamment intelligents et scolarisés par rapport au métier choisi, échouent pour des raisons plus purement psychologiques: insuffisance éducative entraînant le recours aux solutions de facilité, le manque d'entraînement à l'effort, l'inaptitude à différer certaines satisfactions, etc. ou encore des troubles affectifs tels que certains mécanismes d'échec, l'incapacité d'établir des relations adéquates avec l'entourage professionnel, le refus inconscient d'accéder aux responsabilités de la vie professionnelle considérée comme synonyme de vie adulte, etc. L'échec peut revêtir alors des formes variées.

IV. Il y a enfin, et c'est un groupe qui n'est pas le moins intéressant, ni le moins important au point de vue numérique, tous ceux qui, sans avoir échoué nettement, n'en sont pas pour autant adaptés professionnellement. L'inadaptation n'est pas patente, elle est dissimulée, diffuse, se manifeste par intermittence et souvent après un certain temps seulement. Ces sujets n'ont pu réaliser qu'une adaptation très fragile; ils traînent à la remorque de la profession, constamment menacés de ne pas pouvoir répondre à ses exigences. Cette catégorie de cas-limite, mal adaptés plutôt qu'inadaptés professionnellement, est moins intéressante peut-être en ce qui concerne le sujet de cet exposé, mais il convient de la citer, parce que c'est bien elle, semble-t-il, qui doit donner naissance par la suite à la plupart des inadaptations professionnelles de l'adulte.

Quels moyens avons-nous à disposition ou encore à créer, de prévenir l'inadaptation professionnelle?

1. Il y a d'abord l'orientation professionnelle et la possibilité, par elle, de réaliser un ajustement aussi valable que possible entre les capacités, les aspirations, les intérêts, les diverses caractéristiques psychologiques d'un sujet d'une part et les exigences des professions d'autre part. S'il est parfois difficile de répondre au désir du public qui voudrait qu'on découvre «la profession» qui, à l'exclusion de toute autre, sera celle du client, il est toujours possible, en revanche, de signaler dans ce domaine les erreurs graves qu'on s'apprêtait à commettre; du point de vue de la prévention, c'est déjà un avantage considérable.

Nous ne nous étendrons pas ici sur les méthodes et les techniques de l'orientation professionnelle. Ce que nous aimerions souligner très vivement, c'est que contrairement à la conception mécanique, machinale, qu'on s'en fait trop souvent, l'orientation professionnelle est un acte psychologique comparable à tout autre et qui repose, en dernière analyse, sur un ensemble d'appréciations, d'interprétations et d'approches cliniques de l'intéressé. C'est parce que l'adolescent engage non seulement ses aptitudes, mais sa personnalité tout entière dans son activité professionnelle, et qu'on ne peut dissocier l'adaptation professionnelle d'autres secteurs de l'adaptation humaine, que l'orienteur se doit d'être psychologue et de bénéficier dans ce domaine de la formation la plus complète qui soit. C'est, nous semble-t-il, à cette condition seulement que l'orientation peut constituer un moyen valable de prévenir l'inadaptation professionnelle.

Mettre l'accent, pour expliquer l'échec professionnel de l'adolescent, sur les difficultés rencontrées antérieurement c'est, pour l'orienteur, accepter un certain déterminisme, admettre que ce qui s'est produit une fois aura tendance à se reproduire et aboutir presque forcément, lorsque les antécédents sont connus, à un pronostic plutôt pessimiste. Si de nombreux cas justifient cette position, il en est d'autres, heureusement, qui lui font échec. Il faut relever, croyons-nous, que les débuts de l'activité professionnelle coïncident, pour ceux

qui ne poursuivent pas des études secondaires, avec une période de la vie, l'adolescence, qui, si elle est réputée difficile parce que période de transformation, de crise, de tâtonnement, etc., n'en marque pas moins aussi une certaine émancipation de la tutelle familiale, le rejet de certaines conditions de vie antérieures et très souvent aussi l'octroi, par l'entourage, d'un statut particulier très proche du statut de l'adulte. Le phénomène est moins apparent dans nos milieux de grandes villes que dans de petites localités semi-rurales, par exemple, où cet âge de 15 à 16 ans signifie non seulement l'accès à l'apprentissage, mais aussi et simultanément l'autorisation par exemple de fumer ouvertement, de fréquenter certains établissements publics, d'utiliser un langage qu'à tort ou à raison on considère comme viril, de rester dehors après l'heure du couvre-feu et l'autorisation implicite de s'intéresser aux filles plus sérieusement qu'auparavant. Il nous semble qu'une mesure d'orientation professionnelle, qui vient s'inscrire dans ce contexte assez particulier, peut avoir une efficacité accrue.

Par l'indépendance qu'il conserve à l'égard de l'autorité scolaire, professionnelle ou familiale, par le fait même que son rôle se limite à un conseil que l'intéressé n'est pas obligé de suivre, l'orienteur a une position privilégiée dont il peut user efficacement, non seulement pour orienter professionnellement son client, mais parfois aussi pour l'amener à une conception plus juste de sa situation et de ses relations avec le monde extérieur. Cette sorte de bilan que l'orienteur dresse en collaboration avec l'adolescent est parfois l'occasion, pour ce dernier, d'une prise de conscience salutaire dont le retentissement peut déborder largement les limites de l'activité professionnelle.

Signalons encore que l'orientation professionnelle sera d'autant plus efficace, semble-t-il, qu'elle sera continue. Par orientation continue, on entend généralement l'application successive d'une série de mesures telles qu'information dans les classes, examens proprement dits, placement en apprentissage, etc. qui devrait amener l'adolescent par une filière naturelle, régulière à se déterminer et à faire un choix professionnel valable. C'est l'aspect individuel de cette pratique qui nous paraît particulièrement intéressant et nous croyons que chaque fois qu'un bon contact s'est établi entre les deux personnalités, l'orienteur accroît l'efficacité de son action en suivant quelque peu l'adolescent, en le revoyant deux ou trois fois pour faire le point, jusqu'à ce que sa situation professionnelle paraisse stabilisée.

A qui faut-il destiner l'orientation professionnelle? En ce qui nous concerne, nous ne jugeons pas favorable de vouloir orienter systématiquement tous ceux qui se trouvent devant un problème de choix scolaire ou professionnel. Par contre, nous pensons que lorsque nous sommes en face de jeunes gens qui ont déjà donné lieu à certaines difficultés d'adaptation, l'examen d'orientation est alors une mesure utile permettant de réduire sensiblement les risques d'échec.

2. Un deuxième moyen de prévenir l'inadaptation professionnelle, c'est de

procéder à une information professionnelle aussi systématique, objective et étendue que possible. Il est frappant de constater que, dans la plupart des milieux, on accorde, toute proportion gardée, plus de soins et d'attention à l'achat d'un nouveau complet, par exemple, qu'au choix d'une carrière professionnelle. La plupart des jeunes gens qui achèvent leur scolarité obligatoire ou quittent l'enseignement secondaire après une tentative infructueuse, ignorent presque totalement quels sont les débouchés qui s'offrent à eux, quelles sont les exigences, les conditions d'exercice et les possibilités d'avenir des divers métiers à envisager. Très souvent, leurs parents n'en savent pas beaucoup plus qu'eux, mise à part la connaissance qu'ils ont de leur propre secteur professionnel. Bref, les quelques bribes d'information que l'adolescent peut recueillir sur un métier ou un autre, émanent généralement de personnes elles-mêmes peu informées; elles sont imprégnées de subjectivité et de préjugés. Dans de telles conditions, il est clair qu'on augmente considérablement les risques d'échec, d'insatisfaction et de tâtonnement souvent douloureux.

Il est entendu que l'orienteur professionnel, lorsqu'on s'adresse à lui, peut remédier quelque peu à ce manque d'information en renseignant son client et en expliquant les métiers proposés. Mais tout le monde ne recourt pas à l'orienteur professionnel et, d'autre part, on peut admettre que ces explications purement verbales n'ont pas la valeur d'une présentation concrète des conditions d'exercice du métier.

C'est pourquoi une information professionnelle systématique et objective, intervenant un an à l'avance au moins, chaque fois que va se poser un problème de choix professionnel ou scolaire et permettant à chacun, parents et enfants, de voir clair dans les débouchés offerts, est une mesure indispensable. C'est pourquoi aussi, il convient de signaler avec satisfaction les efforts entrepris dans ce sens, sous forme de visites commentées d'entreprises, de causeries et présentation de films dans les classes, de distribution de documentation écrite et imagée par l'Office cantonal genevois de la formation professionnelle avec le concours d'autres organismes. Une information bien menée, intervenant assez tôt dans la filière scolaire et professionnelle, devrait permettre à de nombreux jeunes gens d'opérer eux-mêmes, sans recourir à une intervention extérieure, un choix professionnel valable.

3. L'orientation et l'information professionnelle, si bien conduites soient-elles, sont utiles, mais ne permettent cependant pas de résoudre tous les problèmes qui se posent. Certains apprentis, parmi ceux justement qui ont déjà rencontré antérieurement certaines difficultés d'adaptation, présentent des traits de caractère inhérents à l'éducation qu'ils ont reçue et aux conditions dans lesquelles leur développement s'est effectué. Ces traits de caractère sont souvent peu compatibles avec les exigences d'un apprentissage; ils ont le don d'irriter profondément le patron ou l'ouvrier responsable de l'apprenti et peuvent aboutir rapidement à une situation de conflit et à un échec. Ce sont prin-

cipalement le manque d'entraînement à l'effort soutenu et régulier, l'inobservation de certaines consignes, le manque de discipline personnelle, de soin et de précision dans le travail et parfois aussi l'absence d'une éducation élémentaire dans les rapports sociaux, dans l'attitude à adopter à l'égard des supérieurs ou des égaux.

De leur côté, les maîtres des cours professionnels constatent trop souvent que les acquisitions scolaires élémentaires, indispensables à l'assimilation de l'enseignement professionnel, font défaut ou, plus souvent, sont mal automatisées et ne peuvent offrir une base suffisamment solide à l'acquisition d'autres types de connaissances.

Lorsque ces diverses insuffisances peuvent être considérées comme normales, c'est-à-dire lorsqu'elles se rencontrent chez des sujets dont le niveau intellectuel est faible et correspond tout à fait au niveau atteint dans le domaine scolaire, sur le plan du comportement et des habitudes de travail, le problème est relativement simple; il convient d'orienter en fonction de ce niveau global et de choisir un métier suffisamment simple pour que l'individu puisse s'y ajuster convenablement.

Par contre, lorsqu'il existe une discordance, lorsqu'on trouve un niveau intellectuel ou, si l'on préfère, des potentialités qui, dans d'autres conditions d'existence, auraient dû permettre la formation d'habitudes plus différenciées ou une meilleure acquisition des connaissances scolaires, le problème est beaucoup plus complexe; dans la plupart des cas, ces individus expriment, sur le plan professionnel, des désirs et des aspirations qui correspondent beaucoup plus à leur potentialité qu'à leurs performances actuelles ou passées. Le psychologue, au cours de l'examen d'orientation professionnelle, peut naturellement déceler ces lacunes scolaires, ces insuffisances éducatives, ces petites déficiences du caractère; du moment où il les a décelées, de deux choses l'une: ou il oriente son client en fonction de ses capacités, en fonction de ses potentialités, sans trop tenir compte des insuffisances relevées, mais en faisant courir alors à l'intéressé de nombreux risques d'échec, ce qui est une erreur; ou il tient compte des insuffisances notées, il admet qu'elles ne permettront pas à l'individu de tirer un parti normal de ses capacités, mais il est alors tenu d'orienter vers un niveau professionnel quelque peu inférieur à celui auquel aspire son client, ce qui peut amener d'autres risques d'échec sous forme de sentiment de frustration, de revendication ou d'injustice.

Comment résoudre cette difficulté?

Il paraît de plus en plus évident, du fait du développement économique, des obligations qui pèsent sur chacun, que si l'on peut demander à un employeur de former professionnellement son apprenti, on ne peut exiger de lui qu'il l'éduque, encore moins qu'il le rééduque. D'autre part, on ne peut demander aux maîtres des cours professionnels de prendre, sur un programme déjà chargé, le temps nécessaire au rattrapage des notions scolaires élémentaires.

C'est pourquoi, entre le moment du choix professionnel et celui du début de l'apprentissage, une mesure intermédiaire, d'ordre pédagogique, visant à une action éducative ou rééducative, à la formation d'habitudes de travail, au drill des notions scolaires essentielles est indispensable pour de nombreux jeunes gens, ceux justement qui, du fait de leurs difficultés antérieures, ont toutes les chances de devenir des inadaptés sur le plan professionnel aussi. C'est là ce que nous appelons préapprentissage. Concrètement, le préapprentissage se présentera sous la forme d'un atelier, dans lequel un maître spécialisé fera travailler un groupe de garçons sur une matière comme le fer, par exemple : travail à la lime, perçage, sciage, travail aux machines, etc. Le but de l'exercice n'est pas de leur donner une formation professionnelle, de les former à certaines techniques précises, mais principalement de permettre chez eux cette formation des habitudes qui jusqu'alors faisait défaut : application, soin dans le travail, aptitude à observer simultanément une consigne de précision et une consigne de rapidité sans que l'une des deux l'emporte au détriment de l'autre, observation des consignes générales, consignes de sécurité surtout, discipline d'atelier, rapport avec les camarades, ordre et entretien de l'outillage, etc. Simultanément, un autre maître spécialisé viendra une à deux fois par semaine procéder à un rattrapage scolaire systématique qui portera principalement sur l'arithmétique élémentaire et partira de notions très simples telles que les tables de multiplication par exemple.

Un atelier de ce type existe à la rue de l'Aubépine à Genève; il a été créé par la Société genevoise pour l'intégration d'adolescents. Chaque année, cet atelier rend un signalé service à un groupe de huit à douze garçons, qui ont déjà eu l'occasion de démontrer leurs difficultés d'adaptation et qui, à la fin de leur stage, sont en mesure soit d'entreprendre un apprentissage complet et régulier, soit de se former rapidement comme manœuvres spécialisés. Dans les deux cas, ils abordent la vie professionnelle dans de bien meilleures conditions, avec des chances de succès notablement accrues. Un atelier semblable sera probablement mis en chantier prochainement sur les terrains du Centre d'accueil de l'Astural à Chevrens et pourra rendre un même service à un groupe plus étendu encore de jeunes gens.

4. Dans le cadre de l'effort à accomplir pour prévenir l'inadaptation professionnelle, il y aurait lieu encore de citer, non pas tellement un moyen précis, comparable aux précédents, mais plutôt un ensemble d'attitudes que nous pourrions adopter, afin de faciliter l'intégration professionnelle de certains.

a) L'activité professionnelle, comme beaucoup d'autres secteurs de notre existence, est de plus en plus soumise à un ensemble de lois et de règlements qui vont en se multipliant; ils sont établis, bien sûr, pour protéger les intérêts du travailleur, mais ils ont aussi pour effet d'aboutir souvent à un découpage, à un cloisonnement de plus en plus marqué et rigide de l'activité professionnelle. Quel que soit l'équipement dont nous disposons, quelles que soient les mesures

prises sur le plan de la prévention, il subsistera probablement toujours un certain nombre d'individus réfractaires aux lois et règlements en vigueur, à une organisation professionnelle aussi poussée que la nôtre; leur adaptation professionnelle s'étendra toujours sur une assez longue période, procédant par tâtonnement, par essais et erreurs jusqu'à ce qu'ils se stabilisent quelque peu. Dans tous ces cas, un peu plus de discernement, de souplesse et de tolérance dans l'application des lois et règlements serait extrêmement utile et éviterait de décourager à l'avance le minimum de bonne volonté et d'aptitude à l'effort qu'il est parfois possible de mobiliser.

b) Nous n'aimons pas beaucoup, dans nos régions tout particulièrement, ceux qui se permettent, pendant une certaine période, de changer d'emploi plus fréquemment que d'autres; nous les traitons volontiers d'instables et sommes instinctivement méfiants à leur égard; nous n'aimons pas beaucoup non plus qu'un garçon veuille partir dans la marine un certain temps ou courir quelque aventure professionnelle; l'attitude volontiers rigide, un tantinet moralisatrice que nous adoptons alors est souvent justifiée peut-être, mais il est à craindre qu'elle ne contribue aussi à repousser plus ou moins définitivement ces jeunes gens du côté des inadaptés professionnels. A leur égard, une attitude plus compréhensive, exempte de préjugés, un accueil plus cordial, la possibilité pour eux de reprendre sans trop de difficultés une filière plus habituelle et plus conforme, pourrait améliorer bien des choses et faciliter grandement leur intégration professionnelle, même si elle est un peu tardive.

Au terme de cet exposé, il y a lieu de relever que certains des moyens préconisés ci-dessus ne sont pas réellement préventifs; ils s'attaquent au symptôme, aux manifestations du mal plus qu'à ses causes mêmes. C'est l'occasion d'affirmer encore une fois que l'adaptation professionnelle est l'aboutissement d'une éducation antérieure et que toute action préventive menée avant l'adolescence ne peut que concourir au succès professionnel. Tous ceux qui, à un titre ou à un autre, cherchent à améliorer l'adaptation de l'enfant ou de l'adolescent, peuvent trouver là l'occasion, sinon d'un travail en équipe puisqu'ils interviennent tous à des moments différents, mais à tout le moins d'un esprit d'équipe, en ce sens que chacun devrait avoir le souci soit de prévoir l'aboutissement même lointain de son action, soit d'intégrer dans cette action les efforts accomplis antérieurement par d'autres et d'en tenir compte.

Si nous avons le souci de coordonner nos efforts, si nous essayons d'utiliser non seulement l'un ou l'autre des moyens préconisés, mais de les appliquer tous simultanément, ce qui est une garantie d'efficacité accrue, nous avons alors des chances d'obtenir, pour de nombreux jeunes gens, que l'accès à la vie professionnelle ne soit plus seulement, comme c'est encore trop souvent le cas, une occasion supplémentaire d'échec et de difficultés, mais offre plutôt la possibilité d'un nouveau départ, d'une adaptation enfin réussie venant rompre le cercle vicieux habituel et couronner ainsi les efforts entrepris antérieurement.

Résumé

Les échecs et les difficultés que rencontrent certains adolescents dans les débuts de leur activité professionnelle reposent principalement sur des insuffisances d'ordre intellectuel, scolaire, éducatif ou affectif. Dans la plupart des cas, une mauvaise adaptation existait antérieurement à l'apprentissage et avait déjà perturbé d'autres aspects de l'existence individuelle, tels que scolarité, relations familiales, sociales, etc. . . . Trop souvent donc, l'accès à la vie professionnelle ne fait que prolonger ou sanctionner, sous forme d'échec, les difficultés antérieures.

Parmi les moyens d'y remédier, il faut citer principalement :

1. L'orientation professionnelle, pour autant que l'orienteur dispose de la formation psychologique nécessaire pour apprécier l'ensemble des facteurs en jeu.
2. Une information professionnelle aussi étendue que possible un an à l'avance au moins chaque fois que va se poser un problème de choix professionnel ou scolaire.
3. La création d'ateliers de préapprentissage, dans un but d'initiation professionnelle, de formation d'habitudes de travail et de rattrapage scolaire.
4. Enfin, une interprétation plus souple de certains règlements, une attitude plus compréhensive que ne le veut notre mentalité traditionnelle pourraient faciliter l'intégration professionnelle de certains cas particuliers.

L'accès à la vie professionnelle pourrait ne plus être seulement une occasion supplémentaire d'échec ou de difficultés, mais offrir, au contraire, la possibilité d'un nouveau départ. Il ne faut pas perdre de vue, toutefois, que l'adaptation à un métier est l'aboutissement d'une éducation antérieure et que toute mesure préventive prise pendant l'enfance ne peut que porter ses fruits sur le plan professionnel aussi.

Zusammenfassung

Das Versagen und die Schwierigkeiten gewisser Jugendlicher zu Beginn ihres Berufslebens beruhen in erster Linie auf Mängeln des Intellekts, der Schule, der Erziehung oder des Affektes. In den meisten Fällen bestand schon vor der Lehre eine schlechte Anpassung, die auch andere Aspekte der individuellen Entwicklung störend beeinflusste, wie zum Beispiel den Schulerfolg, familiäre und soziale Beziehungen usw. Allzuoft setzen sich daher die vorangegangenen Schwierigkeiten beim Beginn des Berufslebens in Form des Versagens ganz einfach fort. Unter den Mitteln der Vorbeugung müssen vor allem die folgenden erwähnt werden :

1. Der Berufsberatung, vor allem dem Berater müssen die notwendigen psychologischen Kenntnisse zur Verfügung stehen, um die Gesamtheit der Faktoren richtig einschätzen zu können.
2. Während mindestens einem Jahr vor der Berufswahl muß eine eingehende Orientierung über das zukünftige Berufsbild jedesmal gegeben werden können, wenn sich Schulprobleme oder Probleme der Berufswahl stellen.
3. Es sollten spezielle Schulen geschaffen werden, deren Ziel in der Schaffung von Berufsinteressen, in der Ausbildung von Arbeitsgewohnheiten und in der Wiederholung von Schulstoff zu liegen hätte.
4. Endlich könnte eine feinere Auslegung gewisser Reglemente und eine verständigere Haltung als sie unserer herkömmlichen Einstellung entspricht, dazu beitragen, daß die Berufseingliederung in gewissen Fällen leichter vor sich gehen würde.

Der Beginn des Berufslebens könnte unter diesen Umständen dann mehr sein als bloß eine zusätzliche Gelegenheit des Versagens und der Schwierigkeiten. Er könnte im Gegenteil die Gelegenheit zu einem völlig neuen Anfang bedeuten. Auf jeden Fall darf man die Tatsache nicht aus den Augen fallen lassen, daß die erfolgreiche Anpassung an den Beruf nichts anderes bedeutet als ein erfolgreiches Ende der Schulerziehung und daß jede vorbeugende Maßnahme, die während des Kindesalters ergriffen worden ist, nur gute Früchte für das spätere Berufsziel zeitigen kann.